



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16981

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 30/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/1982
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 24/10/2023
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 323 636 688 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2100836

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 56552306

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 56552306

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : CHAUFFAGE SERVICE MAINTENANCE MONTLHERY

Sigle : C S M M
23 RUE DE LA CHAPELLE
BP 64
91310 MONTLHERY

Téléphone : 01 69 01 07 20
Portable : 06 61 62 74 21

Fax : 01 69 01 93 13

Site Internet : <https://www.csmm-91.fr/>
E-mail : csmm@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
HOLDING ALVEZ-COMBRET (828 217 893) / COMBRET RÉMI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	15/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.